

DESTY DÉTARTRANT RÉNOVATEUR WC

Code HEDIS : 527848

BIOCIDE TP 2 : type de préparation :
prêt à l'emploi, à effet curatif



USAGES ET PROPRIÉTÉS :

DESTY DÉTARTRANT RÉNOVATEUR WC détartre, nettoie et désinfecte les cuvettes de WC. Sa mousse super active agit rapidement sur le calcaire, le tartre, la rouille et d'autres dépôts. Il restitue l'éclat d'origine de l'émail et est sans danger pour les fosses septiques dans les conditions normales d'emploi.

DESTY DÉTARTRANT RÉNOVATEUR WC est conforme à la norme bactéricide EN 1276 à 20°C, en conditions de saleté, à l'état pur, pour un temps de contact de 5 minutes. La quantité de produit par unité de surface est de : 30 à 40 ml/m²

MODE D'EMPLOI :

Pour ouvrir, appuyer sur les deux parties lisses du bouchon de sécurité et tourner. Projeter le produit sur les parois, le rebord intérieur et le fond de la cuvette. Laisser agir 5 à 10 minutes. Brosser puis tirer la chasse d'eau. Rincer la balayette à l'eau.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect	Densité à 20°C	pH à l'état pur	Couleur	Volume	Poids Colis (kg)	UC/Colis	Colis/Palette
liquide	1,030 ± 0,005	< 1	rose	750 ml	5,42	Carton 6 x 750ml	130



Cible

Produit destiné à un usage uniquement professionnel

Stockage : stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.



DESTY DÉTARTRANT RÉNOVATEUR WC

Code HEDIS : 527848



BIOCIDE TP 2 : type de préparation :
prêt à l'emploi, à effet curatif



INGRÉDIENTS :

- Acides minéraux (chlorhydrique et phosphorique)
- Tensio actif cationique : substance active biocide :
Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures (ADBAC/BKC) (CAS 68424-85-1) : 0,035% (m/m)
- Tensio actif non ionique
- Colorant

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

- Utiliser ce biocide avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Fermer l'emballage après utilisation.
- En cas de contact avec des surfaces autres que l'émail, rincer à l'eau tout de suite abondamment.
- Ne pas utiliser sur des surfaces chromées et des surfaces émaillées abîmées.
- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter le centre antipoison le plus proche
- Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.

ÉTIQUETAGE RÉGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

Pas étiquetage

Etiquetage : **SGH05 ; H290 ; H314**

Etiquetage additionnel

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

Non Soumis

Soumis

CODE DOUANIER

3808.94.10.00

FT527848-080824

HEDIS - 136, rue Victor Hugo - 92300 LEVALLOIS-PERRET

01 42 70 54 55

contact@groupe-hedis.com

www.groupe-hedis.com